

Sujet : [INTERNET] Projet de panneaux photovoltaïques Avril-sur-Loire

De : MH B

Date : 09/10/2023 18:41

Pour : enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,

Habitant sur la commune d'Avril-sur-Loire, et plus précisément aux Bruyères de Crécy, depuis 30 ans, j'ai toujours apprécié le cadre de vie qui m'y est proposé.

Je trouve tout d'abord incompréhensible de n'avoir été informée que très récemment et par le bouche à oreille du projet d'installation d'une centrale photovoltaïque.

Je suis d'autre part étonnée que la plus grande partie de cette future installation se situe sur des terres cultivables. J'avais en effet compris que ce type d'installation était réservé aux terrains non cultivables ou aux remblais : est-ce bien légal ?

Il existe en effet d'autres terres plus appropriées et éloignées des habitations, dans le même secteur, entre la Loire et la D116.

Dans le cas du maintien du projet initial, la ferme laitière de Madame Berthier, située à proximité immédiate des panneaux, serait la première impactée par les nuisances visuelles, sonores (dues aux travaux, puis à la mise en service de l'installation), et pourrait mettre en péril sa production fermière ainsi que l'attractivité de son commerce ; l'attractivité du véloroute et du canal seraient eux aussi affectés.

Les voies d'accès (inadaptées aux grands chantiers) et bords de route n'ont par ailleurs vraiment pas besoin d'être plus détériorés qu'elles ne le sont actuellement.

Je vous remercie de prendre en compte mes observations, et vous prie de recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.